



Rapport d'activités 2017 - 2018

Depuis la dernière réunion générale annuelle de l'Association tenue le 17 juin 2017, le Conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises en plus de tenir quelques conférences téléphoniques informelles afin de discuter des différents sujets d'intérêt pour la gestion et la gouvernance de l'Association.

Le 8 juillet 2017, à la première séance du Conseil d'administration suivant la réunion générale annuelle, il a été procédé à la désignation des officiers. Tous les membres du conseil ayant agi pendant l'exercice financier 2016-2017 ont été reconduits dans leurs fonctions.

C'est ainsi que messieurs Michel Bouchard, Raymond Morissette et Jacques Villeneuve ont été respectivement désignés président, trésorier et secrétaire du Conseil d'administration.

Madame Monique Larue (comité Environnement), messieurs Serge Hudon (comité Accueil), Clément Turgeon (comité Infrastructures) ont également été reconduits dans leurs responsabilités à l'égard des trois (3) comités du Conseil d'administration.

La fête de clôture de la saison :

Pour une cinquième (5^e) année, la fête de clôture de la saison estivale s'est déroulée le dimanche précédant le congé de la Fête du travail et elle a connu un franc succès.

L'entretien des chemins :

Le Conseil d'administration a réservé un budget important pour l'entretien des routes menant et entourant le lac. Des précisions sur les travaux effectués seront fournies lors de la réunion générale annuelle.

Le contrat de déneigement :

Le conseil a procédé à l'automne 2017 à la signature du contrat de déneigement pour les trois (3) prochains exercices financiers.

Le contrat a été accordé à messieurs Réal et Alain Bélanger pour un montant de 170 737,95 \$ incluant les taxes de vente (TPS et TVQ).

Octroi d'un contrat à la CAPSA :

Le conseil a dégagé un budget de 2 430,00 \$ à l'automne 2017 afin de confier à la CAPSA le mandat de procéder à l'évaluation du littoral du lac Clair. Des précisions sur ce contrat et son objectif seront fournis lors de la réunion par les responsables de ce dossier au moment du compte-rendu des activités du comité Environnement.

Sentier pédestre :

Un comité d'examen de la faisabilité d'un sentier pédestre autour du lac a été formé par monsieur Serge Hudon et s'est réuni à quelques reprises. Un rapport sur l'avancement des travaux sera fourni lors de la Réunion générale annuelle.

Présence d'hydravions sur le lac :

Suite aux signalements transmis au conseil par certains résidents à l'effet qu'un ou des hydravions avaient effectué des amerrissages et décollages fréquents lors de la dernière saison estivale, une plainte formelle a été logée auprès des autorités responsables au gouvernement fédéral. Le Conseil d'administration s'assurera qu'un suivi sera donné à cette plainte advenant que d'autres manœuvres semblables se reproduisent.

Surveillance des berges :

Le conseil a dû signaler aux autorités municipale quelques cas de non-observance de la réglementation visant à protéger les berges du lac. Ce sujet sera traité lors du rapport des responsables du comité Environnement.

Rencontre avec le maire de Saint-Alban :

Le président du Conseil d'administration, accompagné de madame Monique Larue et de monsieur Serge Hudon, ont rencontré le maire de Saint-Alban, monsieur Deny Lépine le 13 avril dernier. Différents sujets ont été abordés avec le maire, qui s'est montré très réceptif aux commentaires portés à son attention. La rencontre avait pour objectif premier de sensibiliser le maire aux préoccupations environnementales entretenues par les résidents du lac.

Demande de révision du rôle d'évaluation par la MRC :

Le Conseil d'administration a logé une demande de révision auprès de la MRC de Portneuf afin de faire modifier l'évaluation d'une parcelle de terrain (promontoire) appartenant à l'Association, laquelle parcelle a été séparée de l'ensemble des autres parcelles acquises par l'Association lors de la transaction avec la Société d'aménagement du lac Clair en 2010.

Les procédures en révision se dérouleront dans les prochains mois et un rapport sera transmis aux membres lorsque le résultat de cette demande sera connu.

Michel Bouchard, président